

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 juin 2010

Original : Français

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné, à sa 6352^e séance, le 30 juin 2010, la question intitulée « La situation au Moyen-Orient », son président a fait en son nom la déclaration suivante :

« Venant d'adopter la résolution par laquelle il a reconduit le mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, le Conseil de sécurité m'a autorisé à faire en son nom la déclaration complémentaire suivante :

“Comme on le sait, au paragraphe 13 de son rapport sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (S/2010/296), le Secrétaire général constate que « la situation au Moyen-Orient est tendue et le restera probablement à moins que l'on ne parvienne à un règlement global portant sur tous les aspects du problème au Moyen-Orient ». Les membres du Conseil partagent ce constat.” »

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

